

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 18/05/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR APPUYER LA REVISION DES CURRICULA DE FORMATION DEL'INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

Numéro du projet : CIV 10-00112330 – Promouvoir l'Etat de Droit et les droits Humains

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 30 jours ouvrés

Les Offres devront être soumises par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **29 Mai 2020 à 13h00**. Les offres comprendront :

- **Une proposition technique** : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- **Une proposition financière**

Les deux offres seront transmises dans deux documents distincts.

Si vos propositions techniques et financières sont transmises dans le même document, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu

Les critères d'évaluation technique

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de recueil et d'exploitation des données liées à l'accès à la justice et à la justice transitionnelle.	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux internationaux dans le domaine de l'accès à la justice et à la justice transitionnelle	15					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
2.2	Le plan de travail intègre-t-il la problématique du genre ?	5					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
Total		40					

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR APPUYER LA REVISION DES CURRICULA DE FORMATION DEL'INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

Mai 2020

I. Contexte

Le service public de la justice s'attache de plus en plus à relever les défis de la performance. D'importants efforts ont été déployés pour appliquer de nouvelles techniques et méthodes empruntées au secteur privé, visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des organisations publiques.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, s'est engagé dans un processus de modernisation de son administration avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des ressources humaines. L'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) chargé de la formation initiale et continue des Magistrats, le personnel pénitentiaire, Greffiers et le personnel de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse est appelé à jouer un rôle majeur dans ce processus. Dans cette perspective, l'école s'est dotée d'une stratégie pour la période qui inscrit l'institution dans une démarche cohérente, inclusive et rationnelle, basée sur la Gestion Axée sur les Résultats et l'amélioration continue de sa performance. Au titre de cette stratégie, l'école envisage l'amélioration de la qualité de la formation. A cet effet, l'INFJ a engagé un projet de révision de ses curricula de formation. Ce projet vise à permettre à l'Institution de former des ressources humaines de qualité, à même de répondre aux besoins nouveaux d'une administration publique à la recherche de plus de célérité, de qualité et de performance dans ses rapports avec les usagers et les citoyens. Afin de l'accompagner dans la conduite de ce processus, l'INFJ a sollicité et obtenu l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement pour la mobilisation d'un Consultant international.

Les présents termes de référence portent sur le recrutement du/de la Consultant (e) National (e).

II. Objectif

L'objectif général de la Mission est de proposer un projet de curricula de formation adapté aux nouveaux objectifs de formation de l'INFJ pour les élèves magistrats.

De manière spécifique, la Mission devra :

- faire une analyse situationnelle du système de formation initiale et continue des élèves magistrats auprès de l'INFJ : contenu et programmation des cours, catalogue des formations continues méthodes d'enseignement, matériels didactiques, méthode d'évaluation, contenu et programmation des stages, etc. ;
- Apporter un appui au/à la consultant(e) international(e), la conception de maquettes pédagogiques des filières enseignées aux élèves magistrats et les documents y afférents : modèles de syllabus, modèles de protocole d'accord, fiche de poste du stagiaire, feuille de route du stagiaire, fiches d'évaluation des élèves et des enseignants, etc...

III. Champs des travaux

La Mission devra :

- Analyser le cadre législatif et règlementaire relatif au dispositif de formation ;
- Évaluer les curricula actuels de formation et leur adéquation aux objectifs de formation par cycle ;
- Appuyer le/la consultant(e) international(e) dans l'identification des faiblesses et insuffisances des curricula actuels de formation, notamment en ce qui concerne les enseignements généraux et la prise en compte du genre ;
- Évaluer le contenu, la programmation des stages et le niveau de prise en compte du genre ;
- Appuyer le/la consultant(e) international(e) dans l'analyse de l'articulation et la progression des enseignements au regard des objectifs assignés ;
- Appuyer le/la consultant(e) international(e) dans la proposition d'un modèle de syllabus de formation intégrant le genre ;
- Appuyer le/la consultant(e) international(e) afin de proposer un curriculum de formation par cycle, ainsi qu'un plan de progression en fonction des compétences à acquérir par niveau de formation tenant compte du genre ;
- Proposer un profil de formateurs ;
- Préparer et organiser un atelier de restitution des travaux du/de la consultant(e) et de validation de rapport provisoire ;

IV. Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de la Mission sont les suivants :

- Une analyse des curricula de formation des élèves magistrats à l'INFJ est effectuée et leur niveau d'adéquation aux objectifs de formation est déterminé ;
- Le contenu et la programmation des stages et le niveau de prise en compte du genre, sont évalués ;
- Les faiblesses actuelles des curricula de formation sont identifiées ;
- De nouveaux curricula de formation initiale et continues tenant compte du genre sont identifiés et proposés à l'INFJ ;
- Un modèle de syllabus de cours est proposé ;
- Le profil des formateurs est identifié ;

Résultats	Durée estimée (jours ouvrables)	Date indicative de transmission	Revue et approbation requise
Plan de travail détaillé	5 jours	Entrée en vigueur de l'étude (To) + 5 jours ouvrés	Comité d'analyse et de relecture composé du MJDH, de l'INFJ et du PNUD,
Rapport provisoire comprenant le diagnostic, une proposition de curriculum de formation pour chaque cycle de formation, un modèle de syllabus de module et un cadre de suivi, d'évaluation et de mesure des performances des curricula révisés	20 jours	To + 20 jours ouvrés	
Rapport final tenant compte des commentaires et observations de l'atelier	30 jours	To+ 30 jours ouvrés	

V. Méthodologie et conduite de la Mission

Le/la Consultant(e) National(e) travaillera de manière parfaitement coordonnée avec le/la consultant(e) international(e), le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, l'INFJ et le PNUD.

La méthodologie comprendra :

- Une analyse du diagnostic et de la documentation de référence et de tout autre document jugé utile,
- Des séances de travail régulières avec le/la consultant(e) international(e),
- Une séance de briefing avec la direction de l'INFJ, le représentant du Ministère de la Justice et le PNUD,
- Des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes (Ministères techniques, personnel d'encadrement et de formation de l'INFJ, etc.),
- Des séances de travail régulières avec le comité ad hoc chargé du suivi des travaux de la Mission,
- Des rencontres avec les partenaires techniques et financiers,
- Une séance de débriefing avec les mêmes structures à la fin de la mission,
- Un appui à la rédaction des rapports intermédiaires et du rapport final,
- L'animation d'un atelier de partage du rapport provisoire de la mission.

VII. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 30 jours ouvrés.

VIII. Modalités de paiement des honoraires du (de la) consultant(e)

DELIVRABLES	DÉLAIS	MONTANT
Plan de travail validé et certifié	5 jours après le démarrage de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours de travail	40%
Rapport final	A la fin du contrat après remise du Rapport final 40%	40%

IX. Rémunération

Le/la consultant(e) retenu(e) sera rémunéré(e) sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

X. Qualifications et compétences

Ce travail sera conduit par un(e) consultant(e) international(e). Il/Elle devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 minimum ou équivalent en droit, sciences sociales, sciences de l'éducation ou dans toute autre discipline pertinente avec l'objet de la mission ;
- Avoir au moins 05 années d'expérience dans le domaine de la formation, de l'andragogie et du renforcement des capacités ;
- Avoir déjà appuyer ou conduit des missions similaires ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de travail en équipe ;
- Être capable de travailler sous pression ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française.

Le/la Consultant(e) doit en outre avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique, économique et juridique des pays africains d'une manière générale avec une préférence pour les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte d'Ivoire en particulier.

XI. Conditions générales de soumission

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des catégories citées au point X (consultant international ou Consultant national).

XII. Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
	Total	100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- <u>Formulaire 1</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en matière de recueil et d'exploitation des données liées à l'accès à la justice et à la justice transitionnelle.	15					
1.3	Références avérées en matière de travaux internationaux dans le domaine de l'accès à la justice et à la justice transitionnelle	15					
		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <u>Formulaire 2</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	15					
2.2	Le plan de travail intègre-t-il la problématique du genre ?	5					
		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – <u>Formulaire 3</u>		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ?	10					
3.4	La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ?	5					
3.5	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ?	10					
		40					

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes.

- a) Le dépouillement des offres techniques :
Elles seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisées au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.
- b) Le dépouillement des offres financières :
Elles seront cotées sur 30 points, le candidat techniquement qualifié et le mieux disant sera retenu.

XIII. Critères de sélection

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la mieux disante, sera retenue sous réserve de la qualité et de l'expérience.

Documents à fournir dans le dossier de candidature

a. Offre Technique

Les offres techniques devront être composées de :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail

b. Offre financière

L'offre financière à établir selon les livrables et le tableau de détail des coûts ci-dessous :

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

<u>Eléments</u>	<u>Coût Unitaire</u>	<u>Quantité</u>	<u>Cout total pour la durée du Contrat</u>
I. <u>Coûts du Personnel</u>			
<u>Honoraires</u>			
<u>Autres (Mentionner svp)</u>			

N/A : Non Applicable